

Produits de Verrane

Version 1.1 Date de révision 02.11.2022 Date d'impression 02.11.2022

SECTION 0. INFORMATIONS GENERALES

Ces produits sont des articles conformes à l'Article 3.3 du Règlement (CE) no. 1907/2006 (REACH). Ces articles ne contiennent pas de substances destinées à être rejetées dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation. Par conséquent, les substances contenues dans ces articles ne sont pas soumises à une obligation d'enregistrement conforme à l'Article 7.1. Une fiche de données de sécurité ne doit pas être fournie pour nos produits car l'Article 31 n'est pas applicable aux articles mais seulement aux substances et mélanges dangereux. Johns Manville s'engage à communiquer à ces clients des informations appropriées pour assurer une manipulation et une utilisation sûre. Il n'y a pas de format obligatoire défini dans le Règlement REACH.

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom commercial : Evalith® Produits de Verrane (mèche, fil, fil retordu, roving)

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Johns Manville Sales GmbH Adresse : Werner-Schuller-Straße 1

97877 Wertheim / ALLEMAGNE

Téléphone : +49 9342 801-750 Préparé par : productsafety@jm.com

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Autres dangers

Ces produits sont des articles qui dans leur forme commercialisée ne sont pas considérés dangereux pour la santé par inhalation, contact avec les yeux ou la peau. Irritation mécanique temporaire (démangeaison) de la peau, des yeux et des voies respiratoires peut se produire lors de l'exposition à des particules/poussières lors de la manipulation de ce produit et ne peut pas se produire sans contact direct. Les effets de l'abrasion devraient disparaître après arrêt de l'exposition.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique

Article fait de verrane contenant au max. 2,5 % d'ensimage constitué d'huiles naturelles ou synthétiques.

Composants dangereux

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

peau

En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Si une irritation se développe et persiste, consulter un

médecin.



Version 1.1 Date de révision 02.11.2022 Date d'impression 02.11.2022

En cas de contact avec les

yeux

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Rincer la bouche avec de l'eau pour enlever la poussière ou de fibres et de boire beaucoup d'eau pour aider à réduire.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

appropriés

Équipements de protection particuliers des pompiers

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et

procédures d'urgence

Éviter la formation de poussière.

Méthodes et matériel de

confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement.

Ramasser et évacuer sans créer de poussière.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection :

contre l'incendie et

l'explosion

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière

se forme.

Conseils pour une

manipulation sans danger Conditions de stockage

sures

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

: Conserver dans un endroit sec et frais.

Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage

Stable à température et pression ambiantes normales.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Limite générale pour	Non attribuée	AGW	1,25 mg/m3	DE TRGS
poussières (AGW - Allemagne)		(Fraction		900



Produits de Verrane Version 1.1 Date de révision 02.11.2022 Date d'impression 02.11.2022 alvéolaire) AGW 10 mg/m3 **DE TRGS** (fraction 900 inhalable)

Veuillez vous conformer aux valeurs limites en vigueur dans votre pays.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Si les valeurs limites d'exposition sont dépassées, utiliser un

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

masque à poussière approprié.

Protection des mains

Remarques : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de

protection.

Protection des yeux

Mesures d'hygiène

Lunettes de sécurité Protection de la peau et du : Vêtements de protection à manches longues

corps

industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : solide Odeur : légère

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Stabilité chimique Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Possibilité de réactions

dangereuses

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Pas de dangers particuliers à signaler.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information supplémentaire

Lors de la coupe, de l'usinage ou de tout autre traitement de ces produits, des poussières peuvent se dégager. Elles ne présentent pas de risque pour la santé si leur concentration ne dépasse pas les limites d'exposition recommandées pour la poussière en général (fraction inhalable et alvéolaire). Irritation mécanique temporaire (démangeaison) de la peau, des yeux et des voies respiratoires peut se produire lors de l'exposition à des particules/poussières lors de la manipulation de ce produit et ne peut pas se produire sans contact direct. Les effets de l'abrasion devraient disparaître après arrêt de l'exposition. Les fibres de verre à filament continu ne possèdent pas de plan de clivage qui permettrait une cassure dans le sens de la longueur et induirait une réduction du diamètre de la fibre. Si cassure il y a, elles ont lieu transversalement résultant en la formation de fibres de même diamètre que les fibres d'origine. Un examen au



Produits de Verrane

Version 1.1 Date de révision 02.11.2022 Date d'impression 02.11.2022

microscope des poussières de verre broyé et pulvérisé montre la présence de petites quantités de particules de poussière inhalables. Parmi ces particules, certaines ayant une forme semblable à une fibre en terme de rapport longueur/diamètre sont appelées "éclats". On peut nettement observer toutefois qu'il ne s'agit pas de fibres de forme régulière, mais plutôt des particules irrégulières à taille de fibre. À notre connaissance, les niveaux d'exposition à ces particules inhalables, mesurés sur nos sites de production, sont de 50 à 1000 fois inférieurs aux limites d'exposition admissibles. L'exposition peut varier selon les conditions environnementales et d'opération et la durée d'exposition.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information supplémentaire

Vu les propriétés de ce produit, aucun danger écologique est prévisible.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : En accord avec les réglementations locales et nationales.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations pour le transport international

Ces produits ne sont pas considérés comme des matières dangereuses en vertu des règlements internationaux sur le transport.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Autres réglementations

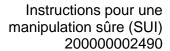
Ces produits étant considérés comme des articles selon la plupart des règlements internationaux de produits chimiques, il n'est pas nécessaire de les répertorier ou de répertorier leurs ingrédients dans les inventaires nationaux.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Préparé par productsafety@jm.com

Les informations contenues dans les présentes Instructions pour une manipulation sûre (SUI) ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et intervention d'urgence dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf





Produits de Verrane

Version 1.1 Date de révision 02.11.2022 Date d'impression 02.11.2022

indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.